



Lettre ouverte aux député-ées des Pyrénées-Orientales

Madame, Monsieur,

Alors que le jour même ou des milliers de jeunes en France se mobilisent pour le climat et pour des changements profonds dans les modes de production et de consommation, Alors que les citoyens aspirent à vivre dans un environnement plus sain, alors que nombre d'études scientifiques démontrent la nocivité des produits chimiques pour la santé humaine et la biodiversité.

Vous, qui n'êtes que nos représentants élus, vous marchez à contre courant de l'histoire !

Avec une minorité de 37 participants aux débats parlementaires (37 sur 577,,,,,) vous décidez d'autoriser pour 3 années supplémentaires la production sur notre territoire de produits interdits d'utilisation en France.

Pour satisfaire les appétits financiers de l'agrochimie vous autorisez l'exportation de produits toxiques dans des pays hors communauté européenne.

La santé et l'environnement dans d'autres pays ont-ils moins de valeur à vos yeux ?

Que penseriez-vous si des pays tiers avaient la possibilité d' exporter des produits toxiques qui empoisonneraient vos familles ?

Votre vote du 15 mars vous discrédite, en réalité sous prétexte de conserver l'emploi, vous ne partagez que « l'éthique » des industriels qui ne se préoccupent que d'engranger des profits sans égards aux dommages qu'ils génèrent.

Bientôt le crime d'écocide sera reconnu.

Pensez bien au fait que votre responsabilité est engagée et que si des plaintes pour atteinte à la santé et à l'environnement venaient à êtres déposées devant des tribunaux vous devriez répondre de votre vote devant la justice.

Le Collectif CAP66